



ans 7 o'Agendo

Un petit pas pour moi...
Un grand pas pour Mérignac





- 5ème Ville d'Aquitaine.
- 1ère Ville de Gironde à lancer son Agenda 21 en 2003.
- □ 5^{ème} collectivité de France a avoir été évaluée ISO 26 000.
- le Ministère du développement durable. Seules une dizaine de collectivités en France ont obtenu cette reconnaissance 2 fois consécutives (2007-2011/2011-2014, reconduite de 2014 à 2016).
- durable (2009-2011/2011-2013/2013-2015).
- ☐ 2 Trophées Agenda 21.
- ☐ Label COP 21.



Éditorial

« Le monde change, notre Agenda 21 évolue »

Mérignac, pionnière en matière de Développement Durable, est la première Ville de Gironde à s'être dotée d'un Agenda 21 en 2005. Elle vient d'en fêter les 10 ans, 10 ans d'engagements concrets, traduits dans une centaine d'actions pour participer, à notre niveau, aux grands enjeux planétaires de demain : le changement climatique, la préservation de la biodiversité, un développement économique soutenable et des échanges équitables entre les peuples. Cette démarche a été reconnue et récompensée à plusieurs reprises au niveau départemental et national.

De nouveaux enjeux se profilent, comme la transition énergétique, à relier à la précarité énergétique. Certaines sources d'énergie se raréfient et leur coût augmente. Les maîtriser est devenu une nécessité environnementale et vitale au niveau local et planétaire. Loin de se reposer sur ses lauriers, Mérignac prépare donc son 3ème plan d'actions. Une feuille de route plus approfondie, avec une concertation renforcée, des actions partagées et évaluées, une Ville plus exemplaire qui profite à tous les habitants.



Alain Anziani (Maire de Mérignac Sommaire



Mérignac : 10 ans d'Agenda 21, 98 actions lancées réalisées et évaluées



3ème plan d'actions : un outil innovant au participe présent 16

2015 : des actions marquantes

Le mot de l'expert

Repères

« Mérignac est à l'avant garde du Développement Durable »

Elise Gaultier, responsable des relations avec les collectivités locales, du programme « Territoires durables » et des Rubans du Développement Durable au Comité 21

« Ce qui distingue l'Agenda 21 mérignacais des autres, c'est d'abord sa durée puisqu'il a été initié en 2003 et que le 3^{ème} plan d'actions est lancé. Une démarche Développement Durable aussi... durable, c'est plutôt rare! Autre point fort: la communication qui accompagne l'Agenda 21. L'action « Aiguilleurs 21 » était, à ce titre, totalement innovante en France. Enfin, les orientations de l'Agenda 21 mérignacais sont en parfaite cohérence avec des priorités municipales affichées sur le site internet de la Ville la participation citoyenne, la culture et la Ville verte. »

De Rio à Mérignac

L'histoire de l'Agenda 21 débute en 1992 au premier Sommet de la Terre à Rio, lorsque 173 gouvernements décident ensemble de fixer les lignes des progrès que l'humanité devra adopter au 21ème siècle, afin de maintenir son développement économique et social dans un environnement acceptable. La définition de l'Agenda 21 est, depuis 2010, inscrite dans la loi francaise. En 2012, le nouveau sommet de Rio conclut que la planète doit réorienter d'urgence son développement, autour d'axes plus forts comme :

- > La réalisation d'une économie verte pour contribuer à l'élimination de la pauvreté, à la croissance économique durable et au bien-être de l'humanité.
- > Le fonctionnement des écosystèmes de la planète.
- > Le renforcement de la gouvernance.

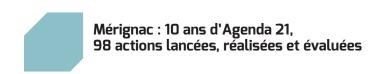












En 10 ans d'Agenda 21, pas moins de 98 actions ont été lancées, réalisées puis évaluées. En voici une sélection...

Le 1^{er} bâtiment HQE a déjà 10 ans !

La Maison des associations est le 1er bâtiment HQE (Haute Oualité Environnementale) inauguré par la Ville, en 2004. Réalisée par le cabinet d'architecture HPL, elle offre un espace de plus de 1 800 m² aux 450 associations mérignacaises qui s'y réunissent, y tiennent des permanences et y bénéficient de formations et de services. Un lieu ressource essentiel, qui depuis a été suivi par d'autres constructions HQE comme la crèche « Couleurs de mon enfance » du Burck, le gymnase de Bourran ou l'école Ferdinand Buisson à Beaudé-

Eau préservée, facture abaissée

La Ville a mis en place un suivi des consommations d'eau dès 2002. Des kits hydroéconomes ont été installés sur 80 % des bâtiments publics (qui représentent 95 % de la consommation globale). Dans le même temps, la chasse aux fuites était lancée avec un relevé

systématique des compteurs, tandis que l'arrosage était optimisé par des programmateurs. L'eau est une richesse naturelle: pour la capter et la préserver, deux cuves de 100 m³ ont été enterrées aux serres municipales et sous la place Charles de Gaulle!

Résultat : la Ville a réussi à baisser sa consommation et le montant de la facture de 20 % depuis 2002, alors même que le nombre de compteurs et le prix de l'eau ont augmenté de plus de 10 % chacun.

De Mérignac aux Mérignacais, il n'y a qu'un pas: la Ville subventionne l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie depuis 2014 (aide de 75 €) et, en 2 ans, elle a équipé près de 6 500 familles en kits hydroéconomes (via l'opération « Mac eau »*): un système qui permet de faire baisser la facture d'eau de 30 à 40% (voir le témoignage en page 18)!

Priorité à l'équilibre écologique

Depuis des années, Mérignac Ville verte entretient ses es-

paces naturels dans le respect de la biodiversité. Elle est l'une des premières communes dans le grand Ouest à être écocertifiée EVE (espace vert écologique) par l'organisme Ecocert depuis 2009. Pour entretenir ses parcs et jardins, elle a renoncé aux produits phytosanitaires, assure une gestion raisonnée de l'arrosage, plante des végétaux locaux, informe les usagers avec des panneaux pédagogiques, organise des visites des parcs et forme ses jardiniers à la gestion différenciée. Des plans de gestion sont établis pour chacun des parcs : replanter des chênes, laisser les feuilles mortes afin de laisser se développer les arbrisseaux ou éviter de tondre pour protéger des espèces sauvages, sont devenus des réflexes!

Les habitants aussi profitent de cette expérience et peuvent participer à la protection des espèces grâce à une charte paysagère, des fiches outils et prochainement, un atlas de la biodiversité.



La Maison des Associations, 1^{er} bâtiment HOE.









Ce projet visant à limiter la pression que les Girondins exercent sur les nappes profondes est mené en collaboration avec le Département de la Gironde, le Syndicat mixte d'études pour la gestion de la ressource en eau du département de la Gironde (SMEGREG) et le Syndicat des eaux du Blayais. Il bénéficie de financements de la part de l'Europe via le fonds Lifer, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Régional





7

Témoignage

« Mérignac est allée au-delà des statistiques »

Clément Guyard, chargé de mission projet « Mac Eau » au SMEGREG (syndicat mixte d'études et de gestion de la ressource en eau du département de la gironde).

« Cette opération est, en général, bien reçue par les collectivités où les kits sont distribués à 10% des familles en moyenne. Mérignac est allée au-delà des statistiques en visant d'emblée une distribution à 25% des familles.»



Focus mobilité : les déplacements doux à Mérignac en 2015, c'est...



1 TRAMWAY



1 RÉSFAU DE BUS

avec 4 lianes indépendantes.



de pistes cyclables en 2014.



4 LIGNES DE PÉDIBUS

dont 1 ligne inter-écoles.



de déplacement des entreprises. 2 plans de déplacements interentreprises en cours d'élaboration.



6 «QUARTIERS APAISÉS»

(pour plus de sécurité et moins de pollution vitesse limitée à 30 km/h entre les grands axes).



& STATIONS VOUB





en autopartage.

7 AIRES

de covoiturage.



équipées de 5 véhicules électriques chacun.

Intégration au réseau des Agenda 21 de la Gironde Ouverture du nouveau bâtiment de l'Hôtel de Ville

Vote du 1er programme d'actions

48% des bâtiments sont équipés d'économisateurs d'eau

Reconnaissance Agenda 21 local France 2007-2009

2007

2005

2006

Sensibilisation interne

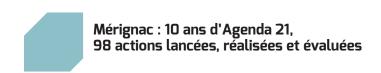
Mise en œuvre du 1er plan d'actions

Lancement d'un Plan de déplacement entreprise avec les plus grandes entreprises de la Ville

125 agents formés à la gestion différenciée des espaces verts

Mise en service de 10 vélos et de tickartes pour les agents de la Mairie

Généralisation de l'utilisation du papier recyclé



Tous jardiniers!

Les jardins partagés du Burck et du Luchey (Arlac) attirent les jardiniers amateurs.

Rien qu'au Burck, une quarantaine de parcelles sont cultivées pour produire fruits, légumes et fleurs dans le respect de la biodiversité: compostage, paillage, citernes pour récupération d'eau de pluie et zéro produits phytosanitaires. Près des deux prairies enherbées, les jardiniers ont même planté du houblon pour attirer les abeilles!

Ces espaces ouverts - tout comme dans les jardins familiaux - s'inscrivent dans une démarche sociale et durable : gérés par des associations, ils accueillent tous les publics (jeunes, seniors, familles, crèches, écoles, personnes à mobilité réduite...) et améliorent l'ordinaire par la production fruitière et potagère, sans produits phytosanitaires. Les voisins viennent prêter main forte aux abonnés et se rassemblent autour de moments festifs (barbecues, Fête du goût, etc) ou pour des formations au semis, au repiquage, à la greffe et au compostage. La nature. c'est encore meilleur quand on la partage! (voir le témoignage ci-contre)

Réagir contre l'effet de serre

Pour lutter efficacement contre le changement climatique et protéger l'atmosphère, Mérignac a lancé dès 2009 un bilan carbone. Le but : calculer les émissions de gaz à effet de serre (GES) en analysant la consommation énergétique sur le patrimoine bâti et dans les services. Un bilan aussitôt suivi d'actions concrètes : la Ville a baissé d'un degré le thermostat de tous ses chauffages et supprimé la totalité de ses chaudières au fuel avant d'intégrer l'ensemble de ces mesures dans son « Plan Climat », réalisé à partir d'un bilan carbone du territoire.

Plan climat et agenda 21 : complémentaires

Face au réchauffement climatique et à la raréfaction des ressources fossiles, Mérignac a engagé depuis plusieurs années un plan climat. Il doit permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre produit sur son territoire. Aujourd'hui, ce plan climat imbriqué dans l'agenda 21 de Mérignac interroge les actions qui y sont inscrites au regard des questions

climatiques. Sans se confondre, les deux documents sont néanmoins complémentaires.

Premier panneau photovoltaïque en 2009

La Ville a mis en place son premier panneau photovoltaïque en 2009 sur le toit de l'école Jean-Jaurès à Capeyron. Le coût de rachat de l'électricité ainsi produite était alors avantageux pour la collectivité. Le système a été reproduit sur les toits des nouveaux bâtiments comme la crèche du Burck ou l'école Ferdinand Buisson à Beaudésert.

En tout, Mérignac compte 846 m² de panneaux photovoltaïques et 134 m² de panneaux solaires sur les toits des bâtiments municipaux.



Témoignage

« Les jardins partagés sont aussi des lieux de solidarité »

Francis Dubois, maître composteur, responsable du comité de pilotage des jardins partagés du Burck et du Luchey.

« Dans les jardins partagés, il y a toujours du monde. Nous accueillons des amateurs pour des formations, des visiteurs de l'hôpital de jour, des enfants de la maternelle et de la crèche. C'est un lieu de transmission mais aussi un lieu de solidarité où l'on prend soin de soi et des autres : par exemple, une partie de notre production est dédiée aux associations caritatives du Relais des Solidarités.»

Arrivée du tramway

Charte Ville handicap Construction du gymnase HQE de Bourran

Signature de la Charte de la Diversité

Lauréat appel à projet A21/ Conseil Départemental 33

2007

2008

2009

Mise en œuvre du 1er plan d'actions

Signature d'une charte avec le GERES pour compenser les émissions de Co₂produites par les déplacements des agents et des élus hors Métropole Installation de 3 voitures Autocool

La Ville est partenaire du plan vers une compétitivité durable avec le club des entreprises (A21 du club des entreprises) Ouverture du blog Agenda 21



Focus compostage



7 RÉSIDENCES

équipées en compostage collectif.



1 PLATEFORME DE COMPOSTAGE

(résidence Parc de la Chénaie 65 avenue du Truc).



composteurs

A FAMILLE

engagées avec la Métropole sur l'opération des poules pondeuses.



collectifs accessibles à tous (jardins du Burck et d'Arlac et potager pédagogique de Bourran). Les jardins partagés en chiffres

9

35 familles

et plus de 70 personnes au jardin du Luchey.

50 familles

au jardin du Burck.

1 tonne

de légumes et fruits produits par an au Burck. 6 bennes

de feuilles mortes broyées pour le compostage (hiver 2015) dans les jardins partagés.

6 citernes

d'eau pour récupérer les eaux de pluie (Burck)

Plus de 100 kg

de fruits et légumes distribués aux associations caritatives.

Lauréat rubans du Développement Durable 2009-2011 Abaissement du chauffage de 1°C dans les bâtiments municipaux

1^{ère} participation à l'évènement mondial Earth Hour Prolongation de la reconnaissance Agenda 21 local France 2010-2012

Ouverture de la Crèche HQE du Burck Suppression des chaudières au fioul

Lauréat appel à projet A21 / Conseil Départemental 33

2009 2010 2011

bellisation Évaluation partagée

Concertation des services internes, des partenaires et de la population pour préparer le 2^{nd} plan d'action

Rédaction du 2nd plan d'actions

Labellisation qualiville

Le Développement Durable, ça s'explique

En 2012, Mérignac envoie 5 « aiguilleurs 21 » parcourir la Ville pendant un mois et demi pour présenter le 2ème plan d'actions et les vertus du Développement Durable aux habitants. 30 % de la population mérignacaise leur a ouvert la porte. De nombreux particuliers se sont ensuite engagés dans des actions de l'Agenda 21 au cœur de leur quartier.

Dans le même esprit de diffusion pédagogique, la mission Agenda 21, en partenariat avec le service animations seniors et le service des archives, a lancé une enquête auprès des personnes âgées. De décembre 2012 à mars 2013, des animateurs de la mission, épaulés par l'association Habitat Santé Environnement (HSEN) sont allés à la rencontre de 40 seniors des foyers Jean Brocas et du Jard. Des découpages d'images dans des magazines ont servi de supports pour comprendre ce qu'était le « bien vivre » pour les personnes âgées. Sécurité. nature. famille. solidarité... des valeurs très actuelles ont été évoquées, et à partir de ces fondamentaux les animateurs ont mieux cerné ce qui pouvait améliorer le cadre de vie des seniors.

Pour les actions menées avec les Aiguilleurs 21 et l'opération de sensibilisation des personnes âgées, Mérignac a reçu deux Trophées Agenda 21 remis par le Département.

Des familles de pionniers

Depuis 2010, plusieurs familles mérignacaises ont été repérées dans le cadre d'actions organisées par la Ville, le Département ou la Métropole en faveur de l'environnement. Par exemple, 45 habitants ont suivi les formations de guide composteurs et sont passés maîtres dans cette technique : ils diffusent aujourd'hui leurs conseils à d'autres Mérignacais au cœur des résidences et des jardins partagés.

Pour son opération « pionniers du climat », la Métropole a accompagné cinq familles mérignacaises prêtes à faire des économies d'énergie. (voir le témoignage cicontre)

Cette participation des administrés, ce développement des actions pour et par les citoyens est le ferment d'un Agenda 21 participatif et réussi!

Des quartiers impliqués

Pour faciliter la consommation et la production responsables, la Ville de Mérignac a pris le chemin le plus court : depuis 2007, elle propose des aides financières pour l'achat de composteurs (les administrés achètent le matériel qui leur est en partie remboursé par la Ville lorsque la Métropole n'en distribue pas).

Pour aller plus loin, de 2009 à 2011, la Ville a renforcé l'implication des conseils de quartier dans l'Agenda 21 : des groupes « Agenda 21 » ont été formés et sondés afin de savoir sur quels types d'actions ils voulaient intervenir. Une concertation renforcée, c'est aussi le signe d'un meilleur partage des objectifs du Développement Durable.



Les « Aiguilleurs 21 » à la rencontre des Mérignacais..

Publication du premier rapport de Développement durable Vote du 2nd programme d'actions Lauréat Rubans du développement durable 2011-2013

Reconnaissance Agenda 21 local France 2011-2014 5 aiguilleurs 21 sensibilisent les Mérignacais en porte à porte Obtention du label Territoire bio engagé par le SIVU (Syndicat Intercommunal Vocation Unique)

Lancement du projet MAC EAU

2011 2012 2013

Ouverture du jardin partagé d'Arlac Etude de pré-faisabilité d'un réseau de chaleur à Mérignac par l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat)

Pose de panneaux photovoltaïques et isolation par l'extérieur sur l'école Jean Jaurès Mise en œuvre du 2nd plan d'actions

Évaluation de la demande par un comité externe

Évaluation continue des actions

Plan de communication dédié



Témoignage

« Passer à l'action a réveillé ma conscience écologique »

Vincent Beloqui, un Mérignacais « Pionnier du climat »

« J'ai participé avec ma famille à l'opération « pionniers du climat » organisée par la Métropole à Mérignac. Pendant un an, nous avons été suivis par un bureau d'études qui contrôlait au plus près nos notes de gaz, d'électricité et notre manière de consommer. J'étais sensible aux thèmes du Développement Durable, mais sans plus : passer à l'action a réveillé ma conscience écologique! Aujourd'hui par exemple, on pratique un tri sélectif optimisé et même si notre jardin est trop petit, on sait qu'on peut apporter notre seau au composteur collectif du parc de Bourran.»

Focus gouvernance

- > Des conseils de quartier impliqués dans l'Agenda 21 depuis 2009.
- Constitution d'un conseil consultatif, devenu conseil de développement, et d'un conseil local de la vie associative.
- > Paroles de Mérignacais collectées via l'opération « souvenons-nous du futur ».
- > Concertation d'un panel d'habitants dans le cadre du « plan climat » (théâtre forum).
- > Le Lab Jeunesse.
- > Un séminaire culture et développement durable.
- > Bonne identification des parties prenantes (système de cartographie).
- > Étude sur le genre (place de la femme dans l'espace public) avec le C2D (Conseil de Développement Durable la Métropole).



Repères

1 316 composteurs

distribués par la Métropole ou subventionnés par la Ville depuis 2010.

12 chauffe-eaux

solaires subventionnés depuis 2011 (3 744 euros).

62 récupérateurs d'eau

de pluie subventionnés depuis 2014 (3 467 euros).

Vous voulez bénéficier d'aides? Renseignements sur merignac.com

Adoption du Plan Climat Energie Territorial 2013-2017 Ouverture du Relais des solidarités

Mesure du bien être des séniors Lauréat Rubans du développement durable 2013-2015 Évaluation ISO 26 000 sur la responsabilité sociétale de la Mairie (5 °collectivité de France)

Etude de faisabilité d'un réseau de chaleur à Mérignac

2013 2014 2015

Mise en œuvre du 2nd plan d'actions

Évaluation de la demande par un comité externe

Évaluation continue des actions

plan de communication dédié

Lancement de l'agenda 21 n°3

Cartographie des parties prenantes

Constitution de groupes de travail pluri-acteurs

Relecture du diagnostic Agenda 21

11







Le 3^{ème} plan d'actions : une démarche collaborative, des actions concrètes

Excellent, le Développement Durable!

Mérignac s'est engagée dans le renouvellement de son Agenda 21 afin de faire de la Ville un territoire d'excellence en matière de développement durable. Pour rendre le 3ème plan d'actions encore plus lisible que les précédents, des interventions sont ciblées dans trois domaines clés de la commune : son identité économique, ses valeurs de solidarité, la démorratie locale.

Un Agenda 21 encore plus collaboratif

Le Développement Durable, c'est l'affaire de tous. C'est pourquoi, Mérignac relance un Agenda 21 plus collaboratif, qui s'adapte aux nouveaux défis d'un monde qui change. Ou comment mieux faire contribuer les parties prenantes à des actions qui les concernent directement.

Un des objectifs du plan d'actions et du travail préparatoire est de déterminer quelles sont les conditions d'autonomisation sur le sujet des parties prenantes

C'est aussi cette méthode qui place Mérignac à l'avant-garde du Développement Durable!

Les « groupes bulles », pour engager les Mérignacais

Pour évaluer les actions et proposer de nouvelles pistes de progression, la Ville s'appuie sur des « groupes bulles ». Chaque atelier de réflexion intègre une dizaine d'acteurs clefs du territoire (avec et sans élus), qui répondent à deux questions :

- Comment généraliser les approches de développement durable existantes ?
- Comment mobiliser les acteurs et les habitants autour d'actions opérationnelles ?

Les groupes bulles se sont déjà réunis à plusieurs reprises depuis avril 2015 pour évoquer des sujets aussi divers que la précarité énergétique, l'alimentation (du champ à l'assiette), la démocratie contributive, l'exemplarité municipale, la nouvelle économie (fonctionnelle, collaborative, partageuse), l'implication des entreprises, Mérignac Soleil 2030, ou la gouvernance contributive...

Objectifs des groupes bulles :

- 1- Vérifier la pertinence des thèmes pressentis avec les différentes parties prenantes
- 2- Identifier les enjeux avec les acteurs
- 3- Repérer les actions à engager de façon immédiate et proposer des actions de court terme.

Les jeunes dans la boucle

Par ailleurs, le service développement durable a pris sa part dans le Lab jeunesse en animant plusieurs temps de travail avec les jeunes. Une méthode qui a fait émerger des propositions concrètes en lien avec les actions proposées par les acteurs socio-éducatifs.

Projection dans le futur / Demain, c'est maintenant

De septembre à décembre 2015, la Ville a initié un travail original de concertation prospective. Les personnes engagées dans les groupes bulles (des experts des sujets traités) ont été mélangées et ont dû



Un « groupe bulle » en plein atelier de réflexion.

imaginer le Mérignac du futur afin d'anticiper les problèmes liés au climat, à la maîtrise des énergies, au respect de la biodiversité, au gaspillage, etc. Une stratégie originale pour aboutir à un plan d'actions 2016 coconstruit plus réaliste et plus ferme.



Le tramway au cœur de la Ville.



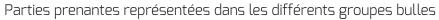
Le mot de l'expert

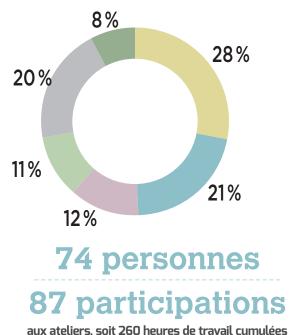
« Une Ville imprégnée par les principes du Développement Durable »

Mathieu Bertrand, Consultant « développement durable territorial » auprès du Bureau d'études CRP Consulting.

« Certains Agenda 21 ont périclité, mais pas à Mérignac, car il est porté par les agents, les élus qui s'en sont emparés. Il existe dans les services et dans l'équipe en place, une culture du Développement Durable dont les préceptes infusent les projets politiques de la Ville. Avec le 3^{ème} plan d'actions, la Ville aborde les thématiques les plus pointues comme l'économie collaborative ou la démocratie contributive qui sont, en général, le fait de villes ou d'agglomérations bien plus importantes.»

Les groupes bulle en chiffres

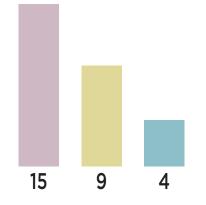




Mairie de Mérignac

- Monde de l'entreprise (EDF, Lyonnaise des eaux, Club des entreprises, Carrefour, Bluecub, OuiShare, insertion par l'activité économique...)
- Monde associatif (Espace info énergie, CLCV, CREAQ, Maisons de quartier, AREMACS, LA CREME, Projets solidaires...)
- Monde du social (CAF, FSL, DDCS, bailleurs sociaux, Agence Régionale de la Santé)
- Institutions (Département, ADEME, Bordeaux Métropole, La FAB, Chambres consulaires, SIVU, SAFER...)
- Organes de gouvernance (conseils de quartier, conseil de développement, conseil local de la vie associative)

Des groupes de travail «prospective» résolument tournés vers les partenaires avec pour constitution moyenne :



Agents municipaux

Élus

Partenaires

39 personnes 84 participations

aux ateliers réparties sur les 3 groupes, soit 252 heures de travail cumulées







2015 : des actions marquantes

Vers la sobriété énergétique

Les familles à énergie positive

Mérignac relève le « Défi Famille à Énergie Positive » : un challenge ouvert à tous. Au cours de l'hiver, l'équipe Méri'Watt composée de 9 familles concourt avec d'autres équipes métropolitaines dans l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible (8% au moins) sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique. Pas d'investissement lourd, pas de travaux : seulement de bonnes habitudes à prendre!

Témoignage

« Une démarche ludique, pratique et économique »

« Je voulais depuis longtemps évaluer la qualité de l'isolation de mon vieil appartement afin de réduire ma facture énergétique. Grâce à la mallette énergie, j'ai pu prendre moi-même la température des parois murales avec un thermomètre infrarouge, mesurer le débit de l'eau, la température de l'eau chaude et ma consommation électrique. Les spécialistes de la mission agenda 21 de Mérignac ont ensuite analysé ces données et m'ont finalement conseillé d'installer un réflecteur de chaleur derrière mes radiateurs pour gagner 2°C dans la pièce principale. Je suis satisfaite de cette démarche ludique, pratique et, au final, économique.»

Régine Lavigne, utilisatrice de la mallette énergie

À plusieurs, l'énergie est moins chère

Les marchés du gaz et de l'électricité sont maintenant ouverts à la concurrence : les villes ont l'obligation d'interroger plusieurs prestataires. Pour mutualiser les compétences et les coûts Mérignac et plusieurs villes du département ont constitué un groupement d'achat pour l'électricité (via Bordeaux Métropole) et le gaz via le SDEEG (syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde).

Une mallette pour mesurer son bien-être

L'action « mallette » a débuté à Mérignac en septembre 2015, en partenariat avec l'association « Álter Amazones ». Pendant trois mois, les propriétaires occupant leur logement ont pu réserver une mallette auprès du pôle développement durable de la Ville. Cet équipement qui contient un appareil multifonctions (thermomètre, sonomètre, hygrométrie, luxmètre...), un humidimètre, un testeur prise terre, une centrale de consommation électrique, un débitmètre eau, un thermomètre infrarouge et un thermotester eau, leur a permis de réaliser des analyses à domicile, durant 4 jours. Les données ont ensuite été commentées par une énergéticienne qui a prodigué ses conseils afin d'améliorer le bien-être de la famille (aspects énergétiques, santé, environnement...) et renvoyé vers les acteurs compétents pour engager les premiers travaux. L'opération a Un chiffre

La précarité énergétique concerne toutes les personnes qui consacrent plus de 10% de leurs revenus à payer des factures de gaz et d'électricité.

rencontré un vif succès et devrait être généralisée en 2016.

Bientôt un réseau de chaleur

Une étude lancée en 2014 a révélé l'intérêt de réaliser un réseau de chaleur en géothermie ou biomasse pour 53 ensembles immobiliers à Mérignac. Il intégrerait des bâtiments municipaux (dont le futur stade nautique) et des résidences.

La Métropole a lancé l'appel d'offres pour finaliser cette étude avant la mise en place du projet, tandis que Mérignac sonde les résidences éventuellement intéressées par un raccordement au réseau de chaleur. Le coût énergétique stable dans les prochaines années devrait les convaincre...

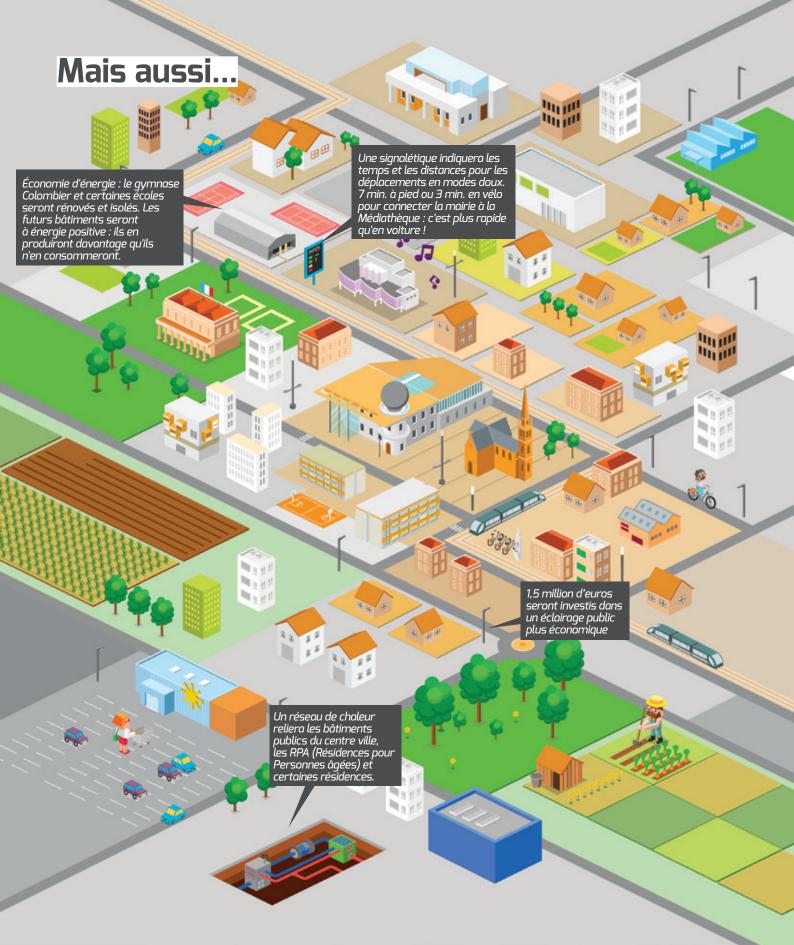


Témoignage

« La précarité hydrique, ça existe!»

Farida Courtazelles, Correspondante Solidarité Eau pour les activités Eau de SUEZ (région Bordeaux Guyenne)

« Suez et Mérignac organisent la lutte contre la précarité hydrique de certains ménages en grande difficulté. En septembre 2014, dans le cadre d'un partenariat avec Domofrance, nous avons animé une session de sensibilisation et information sur l'eau au sein de la résidence Jacques Cartier. Les élèves des écoles Herriot, Jean Jaurès, Bourran et Jules Ferry ont bénéficié d'une visite de la Maison de l'eau afin de découvrir le cycle de l'eau domestique. Nous avons également mené un projet pédagogique avec l'école Sainte Marie dans le cadre du dispositif Les Juniors du Développement Durable de Bordeaux Métropole et proposé des dégustations d'eau sur le marché. Enfin, des dispositifs sont mis en place pour le repérage des familles en difficulté via un partenariat étroit avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), la MDSI (Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion sociale) et la CAF (Caisse d'Allocations Familales) de Mérignac.»



Du champ à l'assiette

La chasse au gaspillage

Chaque mois, les restaurants municipaux jettent l'équivalent de 3 000 à 10 000 euros de repas commandés, mais non consommés. Pour lutter contre ce gaspillage, Mérignac a mené avec le SIVU (qui prépare et distribue les repas) une étude sur les habitudes alimentaires des enfants dans les classes maternelles et élémentaires de l'école Jean-Jaurès à Capeyron. Des animateurs seront formés pour diffuser auprès des enfants des conseils d'alimentation tandis que la composition des repas sera revue (quantités mieux adaptées aux besoins des élèves).

Poubelles sur pattes

Mérignac participe depuis mai à l'opération de distribution de poules pondeuses lancée par la Métropole Bordelaise. Une idée qui voit le jour dans le cadre de l'appel à projets « O gaspillage, O déchet », lancé par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Le principe ? 7 familles de la commune ont reçu deux poules pondeuses et accepté de peser pendant un mois tous les déchets alimentaires produits dans le foyer et donnés aux galinacées. Les résultats de ces pesées permettront d'estimer l'ampleur de la réduction des déchets à l'échelle d'une maison.

Le marché bio fête ses 1 an

Le marché bio installé rue de la Vieille Église fait le plein chaque samedi matin! Depuis plus d'un an, les producteurs en bio proposent vins, fruits, légumes, fromages, etc. On recherche des producteurs, avis aux amateurs.

Témoignage

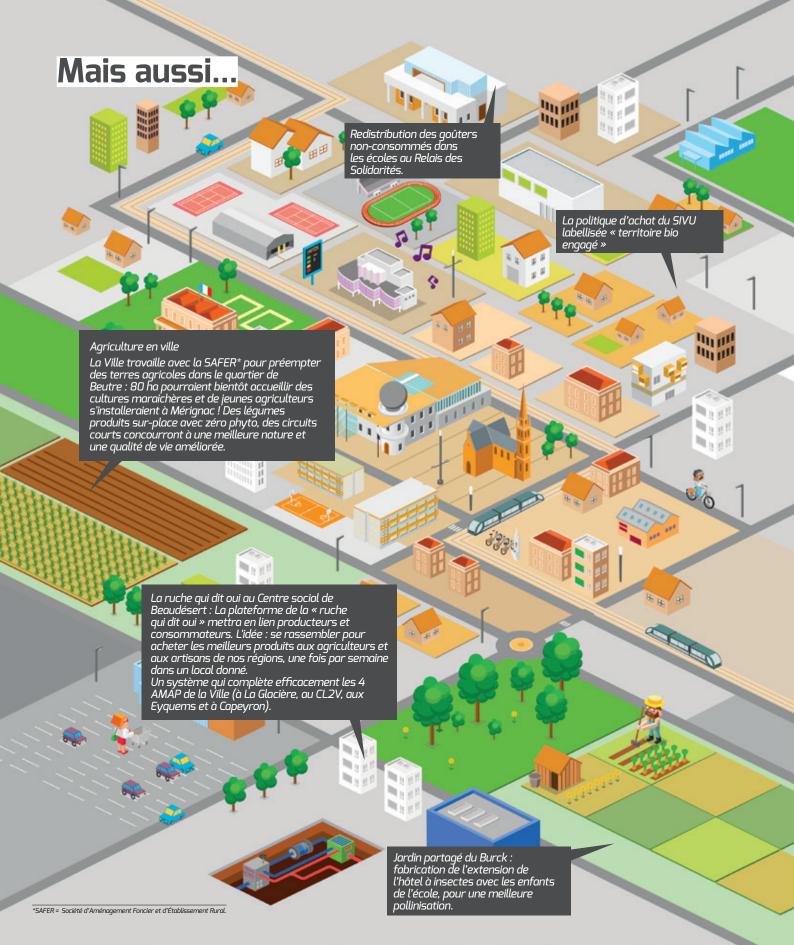
« Le gaspillage est un non sens environnemental et économique »

Christophe Simon, Directeur Général SIVU Bordeaux -Mérignac

« Nous mettons tout en ceuvre pour améliorer la qualité des repas qui intègrent déjà 25 à 30 % d'aliments bio. A Mérignac nous livrons chaque jour 5 375 repas : toute initiative qui concourt à maitriser le gaspillage est intéressante, non seulement du point de vue environnemental, mais aussi économique. »







Mobilisés pour la mobilité

Une signalétique piétons/vélos

La Ville a mené une étude afin de déterminer les temps de parcours des vélos et des piétons entre différents sites mérignacais (les centres des quartiers, le cinéma, la place, Mérignac Soleil, etc). Les tracés de futurs itinéraires de sécurité ont également été étudiés entre ces points. Dans le cadre de son plan piéton, Bordeaux Métropole a décidé d'expérimenter à Mérignac la mise en place de panneaux indiquant des temps de parcours dès 2016.

10 vélos électriques municipaux

Voitures ou vélos ?... La mairie a choisi : elle a consacré le budget d'un véhicule vert automobile à l'achat de 10 vélos électriques (14 000 € TTC) dans le cadre de son plan des déplacements administratifs. Ainsi, 10 fois plus d'agents s'en servent pour aller en réunion ou relier des sites externes comme la Médiathèque, le centre technique de l'environnement, le conservatoire ou le service des sports. En un mois (1er juin-1er juillet), plus de 40 km par bicyclette ont été parcourus.

Témoignage

« En VAE, on gagne du temps et on économise ses forces »

Alexis Jarroussié, en service civique au pôle développement durable de la mairie

« Ces vélos à assistance électrique sont très agréables et permettent d'arriver en toute sécurité à sa destination, sans retard et sans transpirer! Si on a des documents, il est facile de les loger dans les deux sacoches de 20 litres. Et quand on veut attacher le vélo, avec les 3 cadenas intégrés, on a l'embarras du choix!»





Une signalétique à venir pour les déplacements à vélo ou à pied.

Les assos dans l'aventure du Développement Durable

Que signifie le Développement Durable pour les associations ? En quoi peuvent-elles contribuer au bon déroulement du 3ème plan d'actions, au bien-être présent et futur des Mérignacais ? Autant de questions qui ont été abordées le 21 novembre dans le cadre des États Généraux de la vie associative pour une demie journée de forum ouvert, avec toutes les associations et clubs volontaires de la Ville. Au programme : des débats, des questions, des ateliers de réflexion et des pistes d'actions. L'Agenda 21 nouvelle génération compte sur les associations pour une contribution au Développement Durable !





Mérignac, Ville COP21







Du 30 novembre au 11 décembre 2015, la France a accueilli la 21ème COP : la Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Plusieurs pays associent leurs efforts pour aboutir à un accord afin de maintenir le réchauffement de la planète sous les 2°C.

Mérignac, dont les objectifs de l'agenda 21* (sobriété énergétique...) rencontrent ceux de la COP, s'est investi à fond dans cette démarche.

Les Mérignacais avaient rendez-vous avec la COP 21 à travers :

- > des plantations d'arbres,
- > des conférences sur le climat et les interactions entre ses impacts, en présence d'Emmanuel Bourguignon et d'acteurs locaux : AIRAQ, Météo France, Alteramazones, Association projets solidaires, jardins partagés,
- > des rencontres-débats pour comprendre les enjeux de l'évolution climatique,
- > un atelier nature en ville organisé par la ville de Mérignac, l'Agence régionale pour la biodiversité en Aquitaine, Hortis et Plante & Cité, soutenus par la région Aquitaine, dans le cadre de l'opération Capitales françaises de la biodiversité,
- > Des ateliers pédagogiques sur le changement climatique destinés aux jeunes générations,
- > Des expériences sur le réchauffement avec Cap Sciences...

Pionnière... encore une fois

- > Mérignac est l'une des premières communes en France et la première en Gironde à avoir été officiellement labellisée COP21 (en août 2015).
- > C'est aussi la 1ère ville de France à avoir apposé sa signature sur la charte « Mayors Adapt » qui l'engage à suivre les préconisations européennes en matière d'adaptation au changement climatique, (Alain Anziani l'a signée lors de la grande conférence organisée le 23 novembre).

Tous les 2 ans, Mérignac devra présenter un rapport à la convention des Maires et doit, d'ores et déjà, produire un document où elle montre comment elle se prépare au changement climatique.

Témoignage

« Notre association a accompagné la mairie dans l'organisation de deux écomanifestations depuis juin 2015 : les 5 ans de l'association Projet Solidaire et les Escales d'été. Tout a été passé au crible du concept d'écoresponsabilité. les transports avec une utilisation minimale de la voiture, le recours à des producteurs locaux, la vaisselle et les gobelets réutilisables, mais aussi les toilettes sèches, un tri optimisé des déchets et beaucoup de pédagogie de la part des bénévoles qui rappelaient aux administrés les fondements de l'écoresponsabilité. À ma connaissance, Mérignac est la première commune qui prend autant au sérieux cet aspect du Développement Durable. »

Susana Avila. collectif la Creme



